

❑ **Retour en images sur la signature de la Charte Romain Jacob au CCAS de Saint-Benoît**

❑ *Retour sur un moment fort en faveur de l'inclusion et de l'amélioration de l'accès aux soins pour les personnes vivant avec un handicap.*

Le vendredi 17 avril, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Benoît a officiellement signé la Charte Romain Jacob, marquant ainsi son engagement en faveur d'un accès aux soins plus inclusif, accessible et coordonné pour les personnes vivant avec un handicap.

Cette signature s'inscrit dans une dynamique collective portée par l'ensemble des acteurs du territoire, avec une volonté commune : améliorer les parcours de soins et renforcer la qualité de l'accompagnement.

À travers cet engagement, le CCAS affirme sa mobilisation autour de trois axes majeurs :

Faciliter l'accessibilité, en simplifiant les démarches et les parcours de soins ;

Renforcer l'expertise des professionnels, afin de garantir un accueil adapté et bienveillant ;

Développer les coopérations locales, pour améliorer la coordination entre les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Au-delà de la signature, ce moment a été l'occasion d'échanges riches entre les partenaires institutionnels et les acteurs engagés pour une société plus inclusive.

❑ **Étaient présents lors de cet événement :**

Sylvie PAYET, élue aux solidarités,

Cindy AMBROISE, déléguée à l'inclusion et aux personnes vivant avec un handicap,

Fabien HOAREAU, directeur du CCAS,

Pascal JACOB, président de l'association Handidactique,

Vesna VIRIJEVIC, directrice nationale de la Charte Romain Jacob,

Jerry GAUVIN, délégué départemental du Comité,

Pauline DIJOUX, secrétaire du Comité Charte Romain Jacob Réunion





□ □ Le Comité de la Charte Romain Jacob Réunion adresse ses plus sincères et chaleureux remerciements au CCAS de Saint-Benoît ainsi qu'à l'ensemble des partenaires mobilisés pour leur engagement précieux en faveur de l'inclusion, de l'accès aux soins et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Notre Comité de la Charte Romain Jacob Réunion a salué l'engagement du CCAS de Saint-Benoît ainsi que la mobilisation des professionnels présents, des remerciements particuliers ont été adressés à Madame Ramaye du CCAS ainsi qu'au directeur et aux élus présents pour leur accueil, leur disponibilité et leur implication lors de cette rencontre consacrée aux valeurs de solidarité, d'inclusion et d'égalité des chances.

Cette signature vient renforcer les engagements déjà menés sur le territoire réunionnais en faveur d'une meilleure prise en compte du handicap dans les politiques publiques et les dispositifs d'accompagnement. Elle illustre également la volonté des acteurs locaux de travailler ensemble afin de construire des réponses adaptées aux besoins des personnes concernées et de leurs familles.

À travers cette démarche, le CCAS de Saint-Benoît rejoint officiellement le réseau des structures engagées dans la promotion des valeurs portées par la Charte Romain Jacob.

Pauline,
Pour le Comité Charte Romain Jacob

Handidactique

**BAROMETRE
HANDIFACTION**

Scannez le QR Code
pour répondre
au questionnaire.

